

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

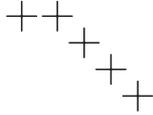
SOMMAIRE

- 2 VERS QUELLES TRANSFORMATIONS ?
- 4 QUATRES AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX
 - AXE 1
 - 7 COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION,
ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS
 - AXE 2
 - 17 CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN
 - AXE 3
 - 23 BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE
 - AXE 4
 - 29 ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT
ET À LA VIE DES GENS
 - AXE 5
 - 35 FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS
- 39 LES CONTRATS SPÉCIFIQUES



VERS QUELLES TRANSFORMATIONS





Cette année 2013, près de la moitié de l'activité de l'Agence a été au service de la transformation des territoires, comme par exemple le PLU intercommunal de la Communauté urbaine de Strasbourg, le Plan départemental de l'Habitat, le PLU intercommunal de la Communauté de communes de Bischwiller, le SCoT de la Bruche, les suivi et mise en œuvre du SCOTERS, du SCoTAN...

Cet accompagnement est l'occasion de revisiter le fonctionnement du système alsacien, tant du point de vue de son ensemble que de celui de chacun des territoires. Comme méthode d'appui à leur élaboration, l'Agence facilite la formulation de questions émergentes et produit des données objectivables pour des prises de position par chacune des entités maître d'ouvrage.

Face à un monde qui change, quelle adaptation de nos territoires ? Étant données les différences économiques, démographiques, socio-politiques, quels échanges avec nos voisins allemands et suisses ? Comment s'intégrer et tirer parti du réseau de liens alsacien ?

Si les travaux montrent que les mobilités sont au cœur des valeurs de nos sociétés, que les aspirations en termes de modes de vie ont fortement évolué, quelles options d'irrigation du territoire, tant pour les marchandises que pour les voyageurs ? Quel type d'habitat et où ? Quelle mutualisation des services ? Quelle société du numérique ?

Enfin, comment l'acculturation exigée par les lois, à la fois développement et protection, peut-elle pragmatiquement prendre forme ? Peut-on passer d'un territoire qui consomme ses ressources à un territoire qui les renouvelle ? Quid de la cohésion sociale, du potentiel économique ?

Plusieurs solutions sont possibles. L'Agence a pour réponse l'appui à la co-construction en grandeur réelle de solutions pour le territoire, en tant qu'outil d'intérêt général s'adaptant aux besoins. Elle met pour cela à disposition, d'une part, son expertise en habitat, mobilité, environnement, économie, foncier et démographie, aménagement, planification, issue de ses observatoires, éclairages, et d'autre part, le partage, par le biais de la plateforme de ses membres.

Ainsi, l'Agence agit au service de l'adaptation à un monde qui change, au service de l'État et des grandes collectivités, de la métropole strasbourgeoise et de celle, alsacienne, du pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse, mais aussi de tous les territoires de SCoT du Bas-Rhin et ses principales villes, telles Haguenau et Saverne, des acteurs socio-économiques tels le Port autonome, les Chambres consulaires et l'Université.

C'est ce que ce rapport d'activités donne à voir par la mise en valeur de quelques projets choisis parmi la centaine menés en 2013 par l'ADEUS.

Anne PONS
Directrice générale de l'ADEUS



QUATRE AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX



L'ADEUS ORGANISE SES TRAVAUX AUTOUR DE QUATRE OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Suite au débat entre ses membres, les quatre axes sont autant d'objectifs pour le territoire : l'Agence participe à la construction du fonctionnement métropolitain (axe 2) et à bâtir une vision à une échelle plus large encore inhabituelle (axe 3), car la complémentarité de ces travaux organise le rayonnement territorial. L'Agence recherche les variables motrices de l'attractivité économique et résidentielle, ou encore la meilleure compréhension du lien entre l'économique et l'urbain.

En parallèle, dans un monde en mutation, l'Agence questionne notre contexte et la vie des gens, pour lesquels nous devons, collectivement, adapter ce territoire (axe 4) et expérimenter avec les collectivités des solutions.

Elle défriche la déclinaison concrète des concepts du développement durable sur le territoire, l'anticipation des obligations induites par les lois, les risques et opportunités qui s'offrent de fait à nous.

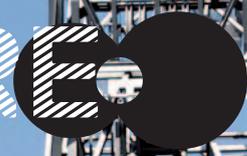
Enfin, l'Agence éclaire une intelligence du territoire partagée (axe 1) par les travaux de ses observatoires. Travailler de façon transversale et partenariale exige des méthodes de restitution collective des travaux. L'Agence s'y applique, notamment par ses publications, débats partenariaux et cycles de Rencontres.

Ces missions sont exercées en complémentarité avec les autres acteurs du développement.



AXE 1

COMPRENDRE
LE TERRITOIRE
PARTAGER
L'INFORMATION
ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS



AXE 1

**COMPRENDRE
LE TERRITOIRE**

**PARTAGER
L'INFORMATION**

**ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS**

Dans un contexte en constante mutation, le devenir des territoires dépend en grande partie de leur capacité à anticiper leur avenir. Les profonds changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement.

La prise en compte de ces nouvelles demandes par les politiques publiques, qui entendent les accompagner, ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment. Et c'est précisément le but recherché par les travaux de cet axe que d'offrir à nos partenaires les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques respectives.

TRANSVERSALITÉ DE L'ENSEMBLE DES OBSERVATOIRES

Les avancées de l'observation en 2013 ont porté notamment sur le développement d'un Portail de Données et la mise en place d'un catalogue de données qui, dans un avenir rapproché, permettront un requêtage par nos partenaires directement via un lien web, puis faciliteront la réalisation d'un bilan tendanciel transversal aux observatoires de l'Agence.

Concernant les volets thématiques de l'observation, l'Agence couvre maintenant tous les champs nécessaires pour accompagner ses partenaires. L'observation de la question foncière et de l'évolution des territoires s'est étendue au département du Haut-Rhin, et l'observatoire économique a vu sa production croître pour devenir la plus importante des six observatoires de l'Agence avec ses productions pour alimenter la politique ECO 2020 de la CUS, notamment concernant l'attractivité, l'emploi/formation et le suivi des filières économiques. En habitat, un investissement important a été alloué à la future mise en place de « l'Observatoire local des loyers » national, qui remplacera à terme le dispositif d'enquête loyer actuel.

ÉCLAIRAGE, ANTICIPATION, PROSPECTIVE

Le temps investi par l'Agence dans l'élaboration des documents cadre a limité le développement de nouveaux sujets, qui fait partie des missions de l'ADEUS, pour répondre aux besoins d'anticipation nécessaires des politiques publiques et des documents cadre.

Les éclairages Agence 2013 ont toutefois été marqués par la finalisation du référentiel paysager du Bas-Rhin, initié il y a sept ans, qui identifie les enjeux paysagers pour l'ensemble du territoire bas-rhinois.

Il est aussi important de signaler la réalisation de zooms à partir de l'enquête Modes de Vie de 2012, en particulier sur les types de modes de vie, l'attractivité des territoires et les profils de la mobilité. Les résultats de ces travaux ont d'ailleurs été intégrés dans les documents cadre, comme pour le PDH 67, ou présentés aux partenaires et acteurs du territoire : SCOTERS, Mulhouse Alsace Agglomération (M2A Mulhouse), AREAL.

ÉVÉNEMENTS ET PARTAGE D'INFORMATION

Les événements 2013 ont été portés par les cycles de rencontres sur l'énergie avec l'ADEME, sur la démocratie et les droits de l'homme avec le Conseil de l'Europe, sur l'innovation avec l'Université de Strasbourg, et enfin, le démarrage du cycle sur les ports avec le Port autonome de Strasbourg, que l'Agence a enrichi d'un voyage d'études commun à Anvers.

Il faut aussi signaler l'effort de l'Agence pour partager son expertise et ses productions avec les partenaires et les élus, par une diffusion élargie et des échanges plus adaptés.

LES PROJETS RÉALISÉS

Comprendre le territoire

♦ Observatoire économique

- Revue de presse économique : faits marquants [Les indicateurs de l'ADEUS n° 30, 33, 44, 47, 54], [01/2013 - 11/2013](#)
- Le positionnement de Strasbourg dans les classements en 2012 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 31], [02/2013](#)
- Le tissu économique en Alsace et dans la CUS - Evolution 2007-2011 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 32], [02/2013](#)
- Tableau de bord de l'attractivité de la CUS en 2012 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 42], [04/2013](#)
- Où localiser les centres de télétravail dans le Bas-Rhin ? [Les notes de l'ADEUS n° 98], [06/2013](#)
- Les transferts d'établissements dans le Bas-Rhin et la CUS en 2012 [Les notes de l'ADEUS n° 100], [06/2013](#)
- Flash emploi [Les indicateurs de l'ADEUS n° 45 et 55], [05/2013 - 11/2013](#)
- La filière économie verte [Les indicateurs de l'ADEUS n° 46], [07/2013](#)
- Les activités créatives dans la métropole strasbourgeoise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 48], [09/2013](#)
- Les mobilités innovantes et multimodales dans la métropole strasbourgeoise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 49], [09/2013](#)
- Les technologies médicales et thérapies nouvelles dans la métropole strasbourgeoise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 50], [09/2013](#)
- Le tertiaire supérieur international dans la métropole strasbourgeoise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 51], [09/2013](#)
- La filière économie numérique [Les indicateurs de l'ADEUS n° 52], [09/2013](#)
- Le chômage en Alsace, dans le Bas-Rhin et la CUS - 1er semestre 2013 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 53], [10/2013](#)

ZOOM

- L'attractivité résidentielle de la métropole strasbourgeoise [Les notes de l'ADEUS n° 104], [11/2013](#)
- Chômage et demandeurs d'emploi : actualités et évolutions en Alsace, le Bas-Rhin et la CUS [Les notes de l'ADEUS n° 105], [10/2013](#)
- La filière automobile dans la zone d'emploi de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 109], [11/2013](#)
- L'Alsace, terre d'études [Les notes de l'ADEUS n° 110], [11/2013](#)

- Revisiter l'attractivité strasbourgeoise : quelques concepts et pistes [Les notes de l'ADEUS n° 112], [12/2013](#)
- La création d'établissements dans la métropole strasbourgeoise [Les notes de l'ADEUS n° 119], [12/2013](#)
- Immobilier d'entreprise : la production des locaux d'activité dans la CUS et le Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 120], [12/2013](#)

♦ Observatoire transversal

- Interscot - Indicateurs de suivi 2012 [Les expertises de l'ADEUS], [02/2013](#)
- Les ménages en Alsace : plus petits et plus diversifiés [Les notes de l'ADEUS n° 117], [12/2013](#)
- Quartiers de la CUS : la spécialisation toujours en marche ? [Les notes de l'ADEUS n° 118], [12/2013](#)

♦ Observatoire de l'habitat

- Parcours résidentiels : un long fleuve tranquille ? [Les notes de l'ADEUS n° 97], [03/2013](#)
- Le marché immobilier en 2012 : un contexte national qui n'épargne plus le Bas-Rhin [Les indicateurs de l'ADEUS n° 43], [04/2013](#)
- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin. Présentation par bassins d'observation, communes et quartiers de Strasbourg - Etat au 1^{er} janvier 2013 [Les expertises de l'ADEUS], [06/2013](#)
- La précarité liée au logement : des difficultés récurrentes pour les ménages fragiles [Les notes de l'ADEUS n° 101], [07/2013](#)
- Resserrement des loyers privés dans l'agglomération strasbourgeoise en 2012 [Les notes de l'ADEUS n° 106], [11/2013](#)

♦ Observatoire des déplacements

- Observatoire départemental des déplacements - Rapport 2013 [Les expertises de l'ADEUS], [11/2013](#)
- Migrations alternantes : vers une périurbanisation vertueuse ? [Les notes de l'ADEUS n° 115], [12/2013](#)

♦ Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires

- Base de données départementale POS/PLU. Mises à jour 2012 et 1^{er} semestre 2013, [10/2013](#)
- Grille d'analyse des SCoT du Bas-Rhin - Mise à jour des tableaux d'indicateurs [Les indicateurs de l'ADEUS n° 56 à 63], [11/2013](#)
- Grille d'analyse détaillée des SCoT du Bas-Rhin [Les expertises de l'ADEUS], [12/2013](#)

Éclairage, anticipation, prospective

♦ Transversal

- Observatoire des zones urbaines sensibles - Volume 1 : Rapport annuel. Bilan et perspectives Volume 2 : 10 fiches par quartier [Les expertises de l'ADEUS], [04/2013](#)
- Les zones urbaines sensibles de la CUS - Etat de la situation en 2013 [Les notes de l'ADEUS n° 108], [11/2013](#)
- Evolutions récentes et perspectives des collèges Paul-Emile Victor à Mundolsheim et La Pierre polie à Vendenheim, [11/2013](#), et du secteur Fronts de Neudorf-Port du Rhin à Strasbourg, [12/2013](#) [Les expertises de l'ADEUS]

♦ Déplacements

- Modes de déplacement : la force des valeurs, le poids de l'ancrage [Les notes de l'ADEUS n° 99], [06/2013](#)

♦ Économie

- L'armature commerciale du territoire bas-rhinois : vers un diagnostic partagé [Les notes de l'ADEUS n° 113], [12/2013](#)

♦ Modes de vie

- Modes de vie des Bas-rhinois en 2012 : six façons d'organiser sa vie quotidienne [Les notes de l'ADEUS n° 103], [09/2013](#)

ZOOM

♦ Environnement, énergie, paysage

- Lisières urbaines : exploration pour construire le dialogue ville-nature [Les notes de l'ADEUS n° 111], [11/2013](#)
- Référentiel paysager du Bas-Rhin - Synthèses par secteurs : CUS, [01/2012-10/2013](#), Piémont viticole, [12/2011-10/2013](#), Piémont du Nord et Outre-Forêt, [03/2012-10/2013](#), Alsace Bossue, [03/2013](#), Vosges, [12/2013](#), Collines et deltas entre Zorn et Moder et forêt de Haguenau, [12/2013](#)

ZOOM

- Référentiel paysager du Bas-Rhin - Synthèse départementale [Les expertises de l'ADEUS], [11/2013](#)

♦ Foncier et évolution des territoires

- La consommation foncière en lien avec les dynamiques urbaines en Alsace Bossue [Les notes de l'ADEUS n° 123], [12/2013](#)

Partage d'information

♦ Les Rencontres de l'ADEUS

ZOOM

- La ville à l'aune des grandes mutations anthropologiques, conférence de Philippe Breton [12ème Rencontre, synthèse et vidéo], [02/2013](#)
- Une vision systémique de la problématique énergétique, conférence de Pierre Radanne [13ème Rencontre, synthèse et vidéo], [03/2013](#)
- Une stratégie énergétique à l'échelle d'un territoire urbain, conférence de Gaëtan Cherix [14ème Rencontre, synthèse et vidéo], [04/2013](#)
- Innovation, territoires et développement, quel lien y a-t-il ?, conférence de Richard Shearmur [vidéo], [05/2013](#)
- Les villes européennes face à la transition énergétique, conférence de Cyria Emelianoff [15ème Rencontre, synthèse et vidéos], [07/2013](#)
- Le genre et la ville : une question politique, conférence de Sylvette Denèfle [16ème Rencontre, synthèse et vidéo], [10/2013](#)
- Anvers : la métamorphose d'une ville-port, conférence de Paola Vigano et Bernardo Secchi [17ème Rencontre, synthèse et vidéo], [10/2013](#)

♦ Les Publications de l'ADEUS

- Région métropolitaine de Strasbourg : quelle stratégie énergétique pour le SCOTERS ? [Dimension Villes et Territoires n° 68], [11/2013](#)

♦ Séminaire prospectif de l'ENSAS

- Fabrication du territoire et émergence de projets [diaporama], [05/2013](#)

L'attractivité résidentielle : une composante déterminante de l'attractivité ?

Qui sont les nouveaux arrivants ? D'où viennent-ils ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Quels sont leurs choix de localisation ? Quel parc de logement est concerné ? Comment se positionne Strasbourg par rapport aux autres grandes métropoles françaises en termes d'attractivité résidentielle ?

Autant de questions qui permettent de mieux appréhender cette composante de l'attractivité qui est devenue au moins aussi déterminante que l'attractivité économique. C'est en tout cas ce qui a été démontré dans une étude menée par l'Université de Paris-Dauphine : nombre de villes attractives ne font pas partie de celles qui sont les plus dynamiques sur le plan de l'économie « productive ».

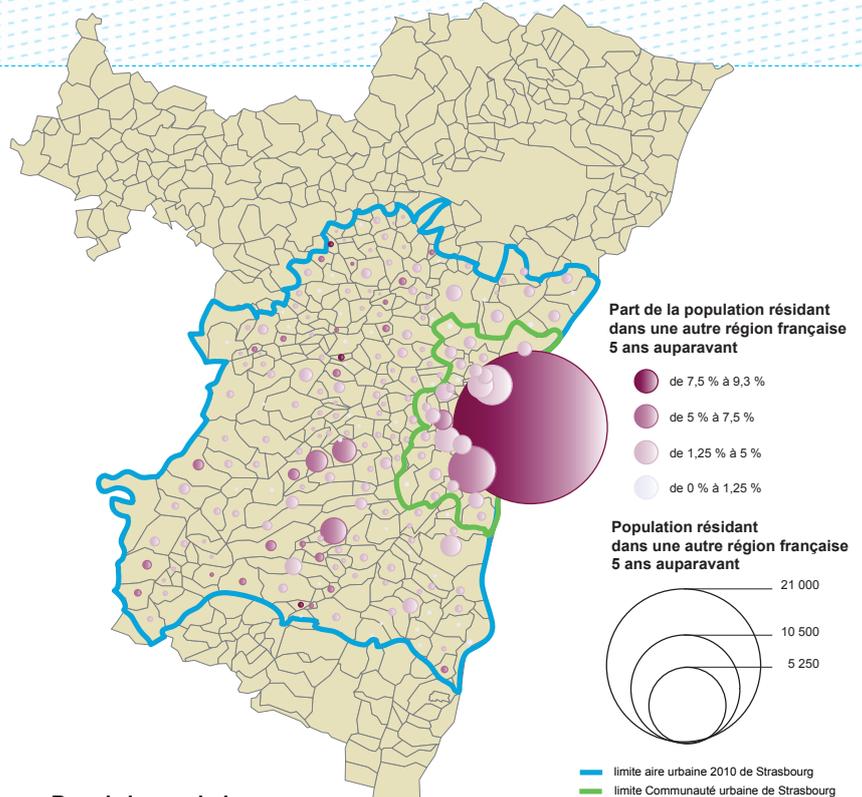
La multiplication des palmarès ou des classements « des villes où il fait bon vivre » est également un symptôme de cette évolution qui met directement les villes en concurrence sur cette thématique de l'attractivité résidentielle.

En 2013, l'examen synthétique de l'ADEUS de ces indicateurs confère à la métropole strasbourgeoise un vrai pouvoir d'attraction sur les jeunes, et plus particulièrement sur les étudiants qui viennent bénéficier des offres de formation supérieure, dont certaines avec une aura mondiale. Strasbourg est la quatrième destination de prédilection des étudiants américains. Le profil des nouveaux arrivants dans le cœur métropolitain : ce sont de jeunes actifs, célibataires et le plus souvent diplômés.

Dans le concert des métropoles françaises, Strasbourg maintient son rang malgré la forte attractivité résidentielle de la France du sud. Son aire d'attraction, qui va au-delà du cadre régional, est majoritairement locale : près de 50 % des arrivants dans la CUS en 2008 viennent du reste de l'Alsace.

La métropole alsacienne bénéficie par ailleurs d'une bonne image en matière de qualité de vie : en 2012, elle se classe 17ème ex-aequo avec Toulouse dans le classement des villes européennes proposant la meilleure qualité de vie pour les expatriés.

Note n° 104 à télécharger sur : <http://www.adeus.org/productions?ty=les-notes-de-l-adeus>

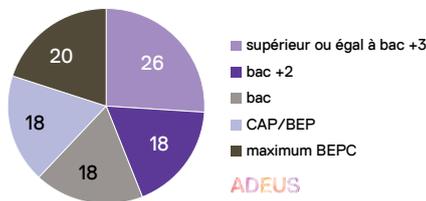


Part de la population dans la population totale résidant dans une autre région française 5 ans auparavant

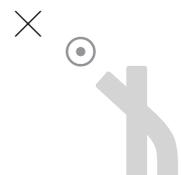
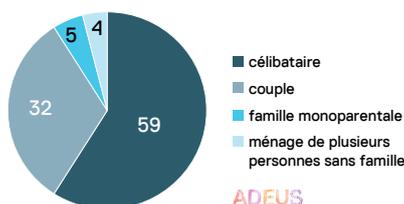
source : fond IGN BD Carto, réalisation ADEUS, janvier 2013

ADEUS

Arrivants par niveau de diplôme



Arrivants par structure familiale



Enquête modes de vie : de nouveaux éclairages

Pilotée par l'ADEUS en partenariat avec le **Laboratoire de Sociologie Urbaine de l'École Polytechnique de Lausanne**, l'enquête sur les modes de vie des Bas-rhinois s'est déroulée début 2012 et a porté sur un **échantillon représentatif de 3 500 ménages** répartis entre les différents territoires du Bas-Rhin. Le questionnaire réalisé par voie téléphonique englobait l'ensemble des volets des modes de vie (habitat, déplacements, travail, loisir, environnement, TIC, etc.) et les premières analyses avaient permis de mettre en exergue les grandes tendances d'évolution des modes de vie sur notre territoire.

Pour aller plus loin, l'année 2013 a été consacrée à des exploitations plus approfondies. Elles ont tout d'abord porté sur les **mobilités résidentielles** qui, grâce à la reconstitution des mouvements entre les différents parcs de logement, ont fait apparaître des réalités nouvelles, comme les difficultés d'accès à la propriété ou la mobilité des seniors.

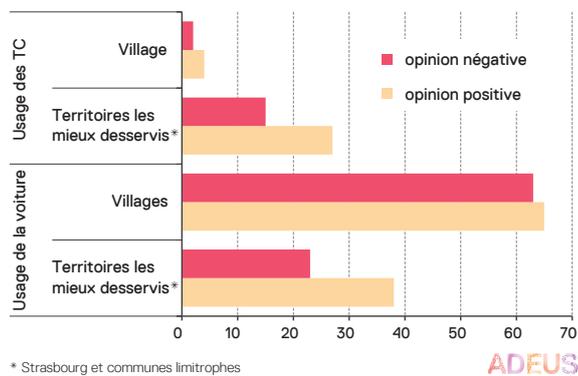
Parallèlement, les analyses de la **mobilité quotidienne** apportent des éclairages nouveaux. Il en ressort ainsi que la compréhension des choix modaux ne peut se borner aux seuls critères habituels (coût, temps). Les préférences d'usage des individus et l'ancrage des déplacements dans la vie quotidienne participent aussi à la construction des choix.

En outre, l'établissement d'une **typologie des modes de vie** montre qu'il n'existe pas une qualité de vie, mais au moins six conceptions différentes d'un cadre de vie satisfaisant, et autant de manières pour les ménages d'agencer leurs activités et pratiques dans le temps et l'espace.

Enfin, la mise en regard des caractéristiques des territoires et des critères d'appréciation des ménages révèle que l'**attractivité des territoires** n'est pas univoque et surtout ne se résume pas uniquement à leur qualité fonctionnelle (proximité de commerces, services, TC, etc.).

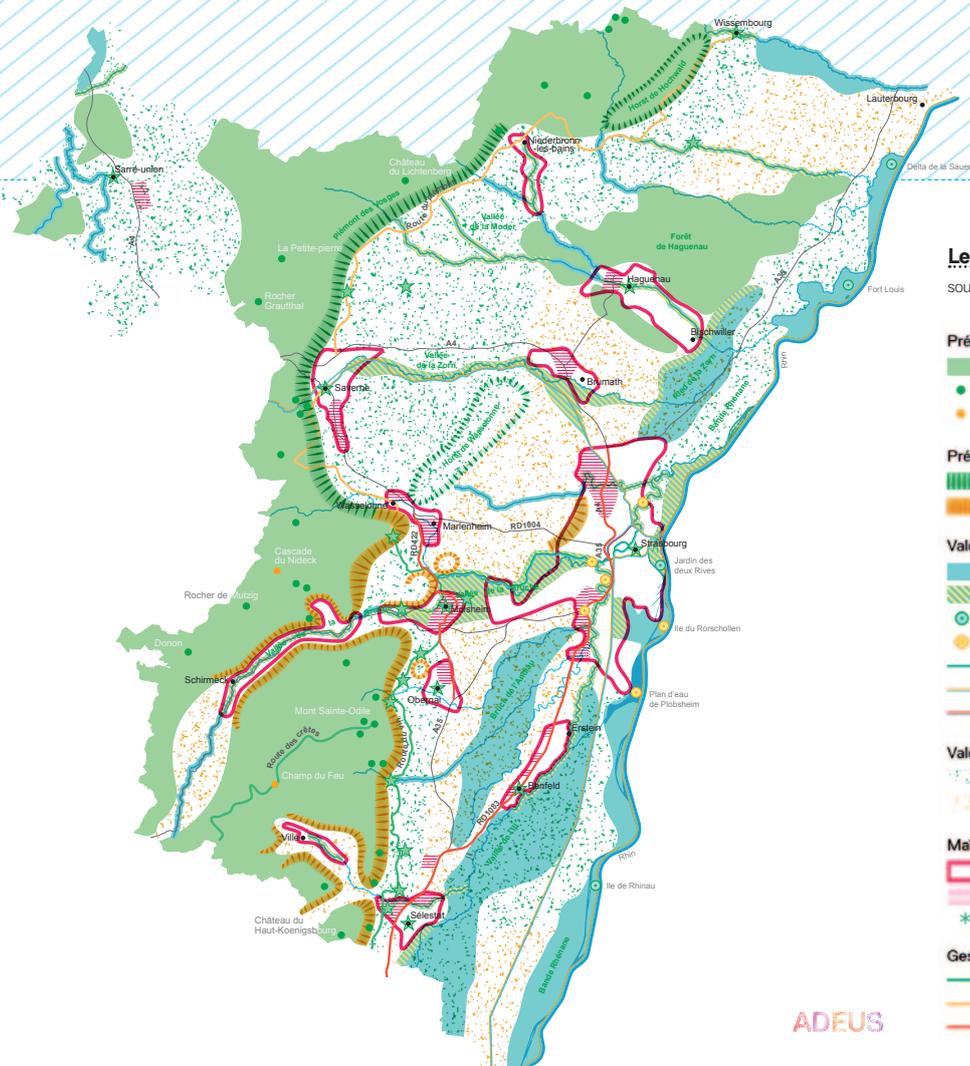
Ces différents éclairages ont permis de souligner de **nouveaux enjeux pour les politiques publiques et les documents cadre** comme les SCoT et les PLU, qui devront intégrer les différentes dimensions de la qualité du cadre de vie afin de construire un territoire pour tous.

Usage quotidien de la voiture et des TC, selon la préférence d'usage (en %).



Notes n° 97, 99 et 103 à télécharger sur : <http://www.adeus.org/productions?ty=les-notes-de-l-adeus>

Le référentiel paysager du Bas-Rhin



Les grands enjeux de paysage du Bas-Rhin

source : fond IGN BD Carto, réalisation ADEUS, nov. 2013

Préservation et valorisation des grands espaces de nature

- grand espace forestier à préserver
- site phare à préserver
- site phare à gérer entre fréquentation et préservation

Préservation des lignes de relief

- paysage de coteaux à préserver et à révéler
- paysage de coteaux à gérer et à maîtriser

Valorisation des paysages de l'eau

- espace naturel des vallées/bruch à préserver
- interface entre espace bâti et non bâti à gérer
- site phare à préserver
- site phare à gérer et à valoriser
- itinéraire piéton/cycle à préserver
- itinéraire piéton/cycle à valoriser
- itinéraire piéton/cycle à réhabiliter

Valorisation des paysages agricoles

- paysage agricole à préserver
- paysage agricole à gérer

Maîtrise de l'urbanisation paysagère

- zone de croissance urbaine à maîtriser
- paysage d'entrée de ville à réhabiliter
- ★ site urbain classé à préserver (ZPPAUP, PSMV)

Gestion et maîtrise des paysages d'infrastructures

- itinéraire/route à préserver
- itinéraire/route à valoriser
- itinéraire/route à réhabiliter

ADEUS

Face au constat d'un paysage qui change, bouleversé par l'urbanisation croissante de son territoire, une réflexion majeure sur l'ensemble du territoire du Bas-Rhin s'avérerait nécessaire.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche du Référentiel paysager engagée en 2006, puis relayée par la démarche « Hommes et territoires » du Conseil général du Bas-Rhin. L'objectif était de développer la connaissance des paysages afin de mieux les prendre en compte dans les politiques d'aménagement du département et de ses partenaires dans leurs prérogatives respectives. Le référentiel doit servir à construire un regard partagé sur la qualité du territoire et être utilisé comme outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter les projets de territoire.

Le Bas-Rhin est constitué de 14 entités de paysage. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'analyses spécifiques constituées :

- d'un document technique qui établit un diagnostic paysager avec les tendances d'évolution et les enjeux de paysage (protection, gestion, aménagement) ;
- d'un cahier de synthèse qui résume les traits de caractère, les tendances d'évolution et les enjeux de paysage.

Une synthèse départementale finalise sept années de travail, en collaboration avec le Conseil général du Bas-Rhin et une équipe ADEUS évolutive de près de 15 personnes, avec des résultats partagés à travers plus d'une cinquantaine de réunions dans les collectivités et les territoires.

La synthèse départementale s'appuie sur le travail des différentes entités pour apporter un regard global sur les paysages à l'échelle du Bas-Rhin, faire émerger les synergies possibles entre les territoires et partager les enjeux de paysage communs.

Face aux nouveaux enjeux du territoire post-carbone, la démarche du référentiel paysager est un guide pour réinterroger les problématiques d'aménagement du territoire autour du paysage, autant pour les documents cadre (PLU, SCoT, Schéma de déplacement...) réalisés sur le Bas-Rhin que pour les politiques publiques des partenaires de l'Agence.

Documents à télécharger sur : <http://www.adeus.org/productions/referentiel-paysager-du-bas-rhin>

Les rencontres de l'ADEUS : énergie, ports, démocratie et droits de l'Homme

En 2013, l'ADEUS a lancé trois cycles de Rencontres afin d'éclairer des thématiques liées aux enjeux que représentent les territoires métropolitains transfrontaliers. Ces événements ont été organisés avec des organismes associés à l'Agence. En voici les principaux enseignements :

Une vision systémique de la problématique énergétique, avec Pierre Radanne : comment la question énergétique fait système, en reliant énergie, écologie, urbanisation, transformation de l'économie, financements, comportements individuels, fonctionnement de la société et institutions.

Une stratégie énergétique à l'échelle d'un territoire urbain, avec Gaëtan Chérix : les collectivités locales peuvent désormais mettre en œuvre « l'efficacité énergétique décentralisée » sur leur territoire. L'implication de l'ensemble des acteurs, dont les utilisateurs, ouvre largement le champ des possibles.

Les villes européennes face à la transition énergétique, avec Cyria Emelianoff : le poids des politiques nationales est fondamental dans le choix des stratégies de développement durable et de transition post-carbone. Parmi les exemples européens pionniers, les cas de Stockholm et Hanovre permettent de comparer deux politiques bien contrastées.

La ville à l'aune des grandes mutations anthropologiques, avec Philippe Breton : la démocratie, forme politique prise par une société d'individus, s'est traduite spatialement par la ville.

Le genre et la ville : une question politique, par Sylvette Denèfle : l'analyse par le genre révèle les discriminations invisibles et les rapports sociaux de domination, aussi bien économiques que politiques, sociaux ou symboliques, dans la ville.

Anvers : la métamorphose d'une ville-port, avec Bernardo Secchi et Paola Viganò : comment, à partir d'une stratégie subtile fondée à la fois sur l'identité des lieux, les dynamiques en cours, les valeurs partagées par les habitants et les acteurs du développement, les grands gestes structurants et l'appui à l'émergence de projets ordinaires multiples, Anvers, port et porte du monde, est devenue aussi une ville à vivre.

Innovation, territoire et développement : quel lien y a-t-il ?, avec Richard Shearmur : premiers éléments de réflexion pour la construction métropolitaine.

Les partenariats ont été menés avec :

- l'Agence d'urbanisme de l'agglomération mulhousienne (AURM),
- l'ADEME Alsace,
- les laboratoires de recherche Architecture, morphologie, morphogenèse urbaine et projet (AMUP) et Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA), l'Université de Strasbourg,
- l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS),
- le Conseil de l'Europe,
- le Port autonome de Strasbourg.

Les conférenciers



Cycle « Énergie et organisation du territoire »

De gauche à droite : **Pierre RADANNE**, Expert en politiques énergétiques, Président de l'association 4D ; **Gaëtan CHERIX**, Directeur du Centre de recherches énergétiques et municipales de Martigny, Suisse ; **Cyria EMELIANOFF**, Professeur en géographie, aménagement et urbanisme à l'Université du Maine.



Cycle « Démocratie et droits de l'Homme »

Philippe BRETON, Lauréat de l'Institut de France, Professeur des universités, Strasbourg.
Sylvette DENEFFLE, Professeure de sociologie, Université François Rabelais, Tours.



Cycle « Ports : enjeux économiques et territoriaux »

Bernardo SECCHI, Architecte-urbaniste, Grand prix du jury 2004, et **Paola VIGANO**, Architecte-urbaniste, Grand prix de l'urbanisme 2013.



Richard SHEARMUR,
Géographe économique,
Centre Urbanisation Culture
Société, Institut national
de la recherche scientifique
du Québec, Montréal, Canada.

Tous les actes et toutes les vidéos des rencontres sont consultables sur :
www.adeus.org/productions

AXE 2

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN



AXE 2

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison stratégique aux différentes échelles de territoire. Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel.

Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et de croisement des politiques sectorielles des partenaires sur un territoire commun.

Rendre lisible le fonctionnement du coeur de la région métropolitaine et l'attractivité de chaque territoire, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents d'urbanisme.

Cette lisibilité doit permettre de penser le fonctionnement métropolitain en intégrant d'emblée les dimensions écologique, économique, d'évolution sociétale, de concertation...

SCÉNARIOS MÉTROPOLITAINS ET SCHÉMAS FONCTIONNELS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE TRANSFRONTALIÈRE

LES DOCUMENTS CADRE

Une vision globale est indispensable pour une approche systémique du développement durable aux différentes échelles de territoire.

2013 a été une année de confirmation pour l'ADEUS, notamment par son travail prospectif à l'échelle régionale, départementale et sa forte implication dans les documents cadre et des réflexions plus spécifiques. L'Agence a appliqué les acquis de la démarche prospective au territoire du Bas-Rhin, avec les premiers résultats d'une première évaluation de l'organisation urbaine (armature) régionale.

L'Agence a aussi alimenté les réflexions sur la grande accessibilité à Strasbourg, en fournissant à ses partenaires des données de déplacement objectivées.

Ces démarches et travaux, comme les réflexions sur l'évolution du Port autonome de Strasbourg, ont alimenté les réflexions sur l'interdépendance des territoires et la construction du fonctionnement métropolitain. Des scénarios de développement du port ont été réalisés et seront partagés en 2014 avec les élus et partenaires.

2013 aura également été marquée par les réflexions développées dans le SCOTERS pour intégrer les questions de transition énergétique dans son territoire. Un débat à ce sujet a eu lieu avec les élus et Gaétan CHERIX, spécialiste suisse des questions de planification énergétique.

Concernant le PLU intercommunal de la CUS, une nouvelle étape a été franchie, avec la finalisation d'un document technique avant son partage avec les élus en 2014.

LES PROJETS RÉALISÉS

Scenarii métropolitains

→ Accessibilité à la métropole strasbourgeoise : mise à plat des données de l'accessibilité des territoires et de la métropole strasbourgeoise, y compris le système autoroutier [Les expertises de l'ADEUS], [06/2013](#)

ZOOM

Documents cadre

• SCOTERS

- Intégration de la modification n° 2, [10/2013](#)
- Groupe pilote foncier : 11 fiches de synthèse, cartes d'identité intercommunales [Les expertises de l'ADEUS], [10/2013](#)
- 10 Rencontres intercommunales du SCOTERS [diaporamas], [10/2013 - 12/2013](#)

• Plan local d'urbanisme intercommunal de la CUS

ZOOM

→ Rendu d'étape du Diagnostic, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, des Orientations d'Aménagement et de Programmation, du Règlement (graphique et écrit), [12/2013](#)

• PDU de la Communauté urbaine de Strasbourg

→ Stratégie d'implantation et de dimensionnement des P+R [Les expertises de l'ADEUS], [03/2013](#)

Accessibilité à la métropole strasbourgeoise

De nombreux débats ont été engagés en 2013 par les différents partenaires de l'ADEUS autour de la question de l'accessibilité à l'agglomération strasbourgeoise, tout particulièrement en lien avec la fréquentation du système autoroutier strasbourgeois et du GCO.

L'ADEUS a mis à disposition de l'ensemble de ses partenaires son expertise dans l'analyse de données sur ce sujet, notamment sur l'utilisation de l'enquête ménages-déplacements (réalisée en 2009 à l'échelle du Bas-Rhin), mais également sur le recensement rénové de la population (et plus particulièrement sur les migrations domicile-travail). Ces analyses ont permis de compléter les connaissances déjà produites, d'objectiver les données disponibles, de répondre aux questions/objections soulevées par certains partenaires et de rendre explicites les hypothèses servant de base aux débats sur cette question.

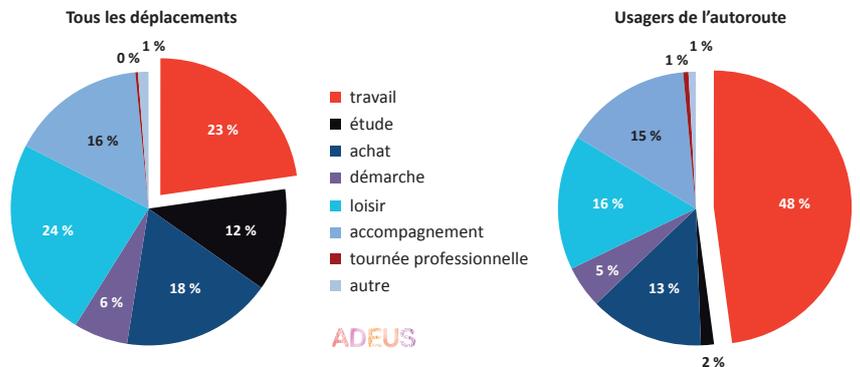
Ces travaux ont notamment permis de mettre en lumière les rôles fondamentaux du système autoroutier strasbourgeois (trafic interne à la Communauté urbaine, accessibilité à la CUS et transit), mais aussi :

- * l'importance du motif « travail » dans l'utilisation du réseau autoroutier strasbourgeois, même si la part de la population active devrait stagner dans les prochaines décennies ;
- * un début d'inversion de tendance allant vers plus de déplacements de proximité pour les relations domicile-travail.

Pour autant, les augmentations de flux les plus importantes sont liées aux dynamiques d'urbanisation et concernent les liens entre la CUS et le hors CUS avec des usages qui restent importants de l'autoroute... mais également parfois des alternatives en TC (ferrés ou interurbains) existantes et sous-utilisées.

Les motifs de déplacement (hors retour au domicile)

source : EMD ADEUS, 2009



Note méthodologique : Le retour au domicile est naturellement le motif le plus important en termes de volume. Pour des raisons de lisibilité, mais aussi d'intérêt, nous ne l'avons pas conservé, de manière à ne s'intéresser qu'aux seuls motifs de déplacements ayant permis de réaliser une action hors du domicile.

Document à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/accessibilite-a-la-metropole-strasbourgeoise



PLU de la CUS : du projet de territoire à sa traduction réglementaire

Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme de la Communauté urbaine de Strasbourg, les années 2011 et 2012 ont permis de faire émerger un projet de territoire basé sur les enjeux issus du diagnostic. Ce projet de territoire s'est matérialisé à travers la formalisation du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), centré sur trois grandes orientations (une métropole attractive, d'influence européenne et rhénane, une métropole des proximités, une métropole durable).

Le fait saillant de l'année 2013 a été la traduction du projet de territoire à travers le règlement (écrit et graphique) et les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ce travail s'est fait en association avec :

- chacune des communes à travers plusieurs réunions techniques tout au long de l'année ;
- les principales associations ;

→ la population, à travers des réunions de concertation à l'échelle des grands secteurs de la CUS.

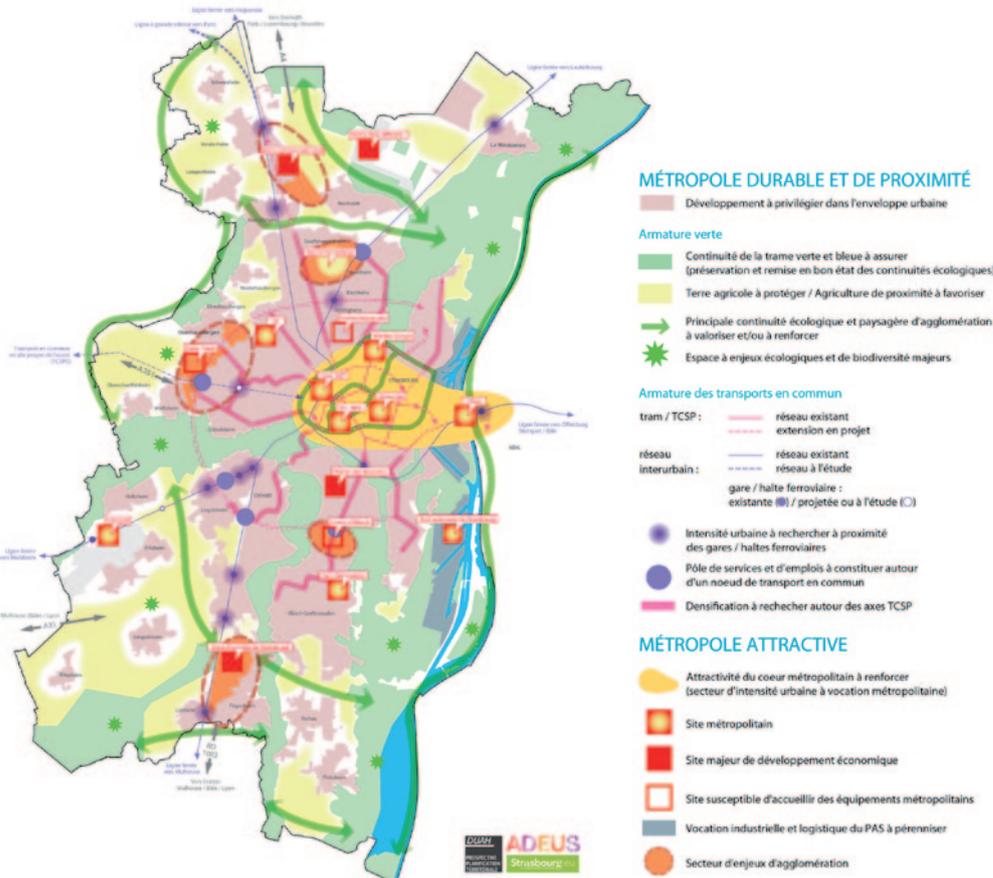
Le principal objet de ces réunions a été de faire émerger un consensus sur des pratiques réglementaires historiquement différentes selon les communes. Il a abouti à l'élaboration d'un socle réglementaire commun applicable à l'ensemble de la CUS, tout en prenant en compte les spécificités de chaque commune.

La fin de l'année 2013 permet l'avancement significatif des principales pièces du dossier de PLU, qui seront présentées au nouvel exécutif communautaire avant l'été 2014.

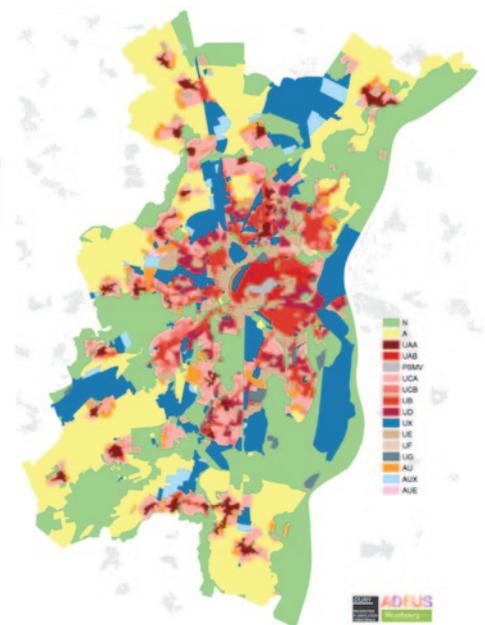
L'arrêt du dossier est aujourd'hui envisagé pour la fin de l'année 2014, afin d'assurer une approbation du futur PLU communautaire en 2016 (en lien avec la loi Engagement national pour l'environnement).



Carte illustrative des orientations générales du PADD



Règlement graphique du PLU de la CUS



AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE



LNATURA
per Natur Markt

dm

V74
1326



AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

Le développement des territoires doit prendre en compte un nombre croissant de questions, dans une logique de développement durable et d'évolution des territoires liée aux réformes administratives.

Il intègre à la fois des acteurs différents (État, Région, Kreis, Département, Communautés urbaine ou de communes...), et des thématiques spécifiques (démographie, habitat, environnement, économie, déplacements...).

L'espace régional et transfrontalier est aujourd'hui l'espace d'enjeu principal de cette grande échelle. Il est donc nécessaire d'organiser d'abord la cohérence, mais également la synergie entre les partenaires et leurs politiques publiques.

S'appuyer sur une expertise, fruit d'une bonne compréhension du fonctionnement des territoires, et sur une vision globale de l'armature urbaine est donc un préalable indispensable.

Les travaux développés par l'ADEUS avec l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) se sont enrichis d'une collaboration plus importante, et notamment dans le cadre du Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse, qui contribue aussi à la construction de l'Euro-région, avec l'accompagnement du Pôle dans la finalisation des éléments de stratégie de la grande accessibilité et de l'intégration des bassins d'emploi.

Un état de l'évolution des entreprises de la circonscription portuaire a aussi permis d'avoir une vision du rayonnement régional, national et européen du port de Strasbourg et de Kehl.

Les travaux d'accompagnement de la plateforme PREFACE ont permis de faire le point sur la dynamique de la consommation foncière à l'échelle des territoires de SCoT et de l'ensemble de l'Alsace. Des fiches récapitulatives de la consommation foncière sont maintenant mises à jour pour les territoires de SCoT bas-rhinois.

Concernant les documents cadre, il faut signaler la réalisation de la première évaluation du Plan départemental de l'habitat (PDH) du Bas-Rhin, avec des rencontres territoriales par SCoT et aussi avec les acteurs professionnels. L'Agence a aussi animé le dispositif de PLH de la Communauté de communes de Saverne avec un état de la situation, en prévision d'une éventuelle révision.

Le PLU intercommunal de la Communauté de communes de Bischwiller suit son cours, avec notamment la finalisation d'un PADD pour orienter les travaux et débats en 2014. En ce qui concerne les SCoT, un travail important a été réalisé sur les leviers d'action pour celui de la Bruche, et pour le SCoT de l'Alsace du Nord, 2013 a vu le démarrage de la révision de son document.

LES PROJETS RÉALISÉS

Prospective, Euro-région et transfrontalier

- SDADT - Premiers éléments pour une réflexion prospective [Les expertises de l'ADEUS], [06/2013](#)
- Stratégie d'accessibilité au pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse [Les expertises de l'ADEUS], [06/2013](#)

ZOOM

Armature régionale

- La compréhension et l'intégration des questions écologiques dans les documents d'urbanisme [10 fiches], [09/2013](#)
- Décliner une continuité écologique dans les territoires [Les expertises de l'ADEUS], [12/2013](#)
- La zone d'activité portuaire de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 102], [11/2013](#)
- La consommation foncière récente en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 121], [12/2013](#)

Documents cadre

- Bilan 2012 du PLH de la région de Saverne [Les expertises de l'ADEUS], [06/2013](#)
- Bilan du Plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin à mi-parcours [8 fiches SCoT + Bilan], [09/2013 - 11/2013](#)
- PDH 2010-2015 : les éléments essentiels du bilan à mi-parcours [Les notes de l'ADEUS n° 114], [12/2013](#)

ZOOM

La stratégie d'accessibilité du pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse

En 2013, les agences de Strasbourg et Mulhouse ont contribué à faire émerger une stratégie d'accessibilité du Pôle métropolitain. Elle a été validée par les deux conseils communautaires en même temps que la stratégie d'ensemble du pôle métropolitain. Trois grands objectifs émergent :

Organiser un espace de vie élargi à l'échelle du pôle

Regroupant 40 % des habitants et 47 % des emplois, ainsi qu'un très grand nombre d'infrastructures stratégiques de la région, l'optimisation du fonctionnement des deux agglomérations profite à l'ensemble du territoire alsacien. Les actions cherchent à valoriser les outils existants, à permettre une meilleure intégration, à développer le territoire autour de son armature de transport.

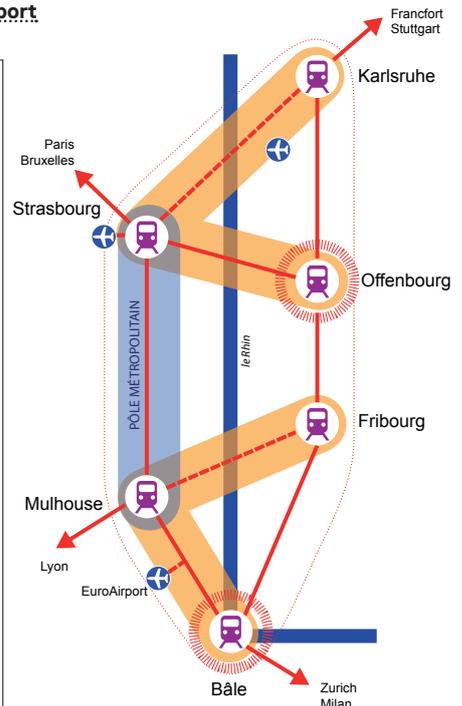
Mettre en réseau la grande accessibilité du pôle à l'échelle du Rhin supérieur

Situées toutes deux en position transfrontalière, Strasbourg et Mulhouse partagent l'ambition de mettre en réseau leurs offres de transport aérienne et ferroviaire avec les pôles voisins du Rhin supérieur.

Porter une position commune sur les offres et infrastructures de transport

Avec pour objectif le confort de son attractivité européenne, le pôle porte une vision partagée sur ses priorités en termes de dessertes complémentaires et d'investissements dans les infrastructures clés.

Porter une position commune sur les offres et infrastructures de transport



Expertise à télécharger sur : <http://www.adeus.org/productions/accessibilite-au-pole-metropolitain>

Mettre en réseau la grande accessibilité du pôle à l'échelle du Rhin supérieur.

source : ESRI, AURM

Bilan à mi-parcours du Plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin

Créé par la loi du 13 juillet 2006 (ENL), le Plan départemental de l'habitat (PDH) est un outil stratégique conçu pour assurer une cohérence entre les politiques de l'habitat sur le territoire départemental. Adopté en octobre 2009, il a permis d'asseoir et de renforcer la politique de l'habitat du Conseil général du Bas-Rhin et de l'Etat, notamment grâce à la territorialisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs à l'échelle des SCoT.

Depuis 2010, le suivi du PDH est assuré par l'Etat et le Conseil général du Bas-Rhin, accompagnés de l'ADEUS (organisation de manifestations et travaux d'approfondissement de la connaissance des territoires).

En 2013, les travaux de l'Agence ont permis d'évaluer les actions et de mesurer les écarts entre objectifs définis et réalisations. Ce bilan s'inscrit dans une volonté de partage avec le plus grand nombre, élus et professionnels, et s'est organisé en deux temps forts :

- une analyse des grandes évolutions locales et des dispositifs mis en œuvre par le Conseil général, qui repose notamment sur la connaissance des territoires et les expertises développées par l'ADEUS (Observatoire départemental de l'habitat, Enquête des modes de vie, travaux sur la proximité, etc.) ;
- une conférence des territoires pour l'ensemble du département et des conférences territoriales à l'échelle des SCoT, afin de partager ces analyses et de les compléter par des expertises locales.

Les conclusions à mi-parcours font ressortir des avancées significatives, tant sur la mise en œuvre des politiques de l'habitat que sur le développement de partenariats. Pour autant, des marges de progression existent encore et certaines actions restent à poursuivre, voire à renforcer. Et ce, d'autant plus que le contexte actuel fait apparaître de nouveaux obstacles, exogènes à la politique départementale de l'habitat (crises, renchérissement des coûts, évolutions des zonages, modifications des réglementations, etc.).

Documents à télécharger sur :
<http://www.adeus.org/productions/plan-departemental-de-lhabitat-du-bas-rhin>
<http://www.adeus.org/productions/bilan-du-pdh-a-mi-parcours>
<http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg114-habitat>

Objectifs et production de nouveaux logements dans le Bas-Rhin 2009-2012

source : DREAL Alsace/CEDD/SIS-Sitadel, 2009-2012 + Document d'orientations du PDH

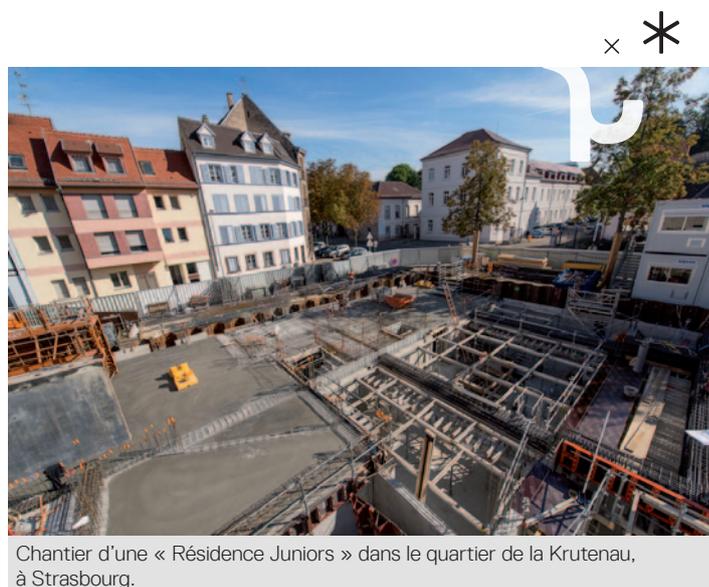
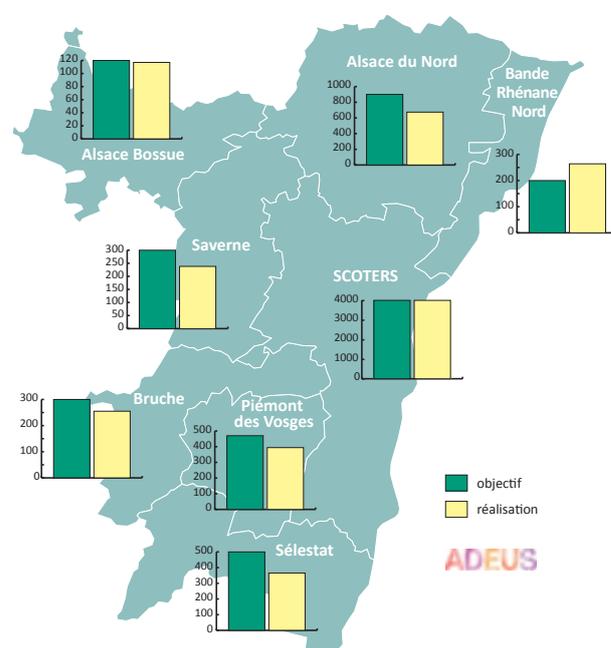


photo : AMITEL

AXE 4

son

Enfance

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS



AXE 4

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS

L'appui aux communes obéit à plusieurs logiques qui agissent en complémentarité. Il permet tout d'abord aux collectivités l'accès à une ingénierie territoriale et de projet de pointe, dans un souci d'apporter des compétences peu disponibles sur le territoire : pédagogie de projet, de documents d'urbanisme et de programmation aux élus, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, approches innovantes (ex. Grenelle)...

Cet appui aux communes permet aussi de développer, d'enrichir et de diffuser des méthodologies nouvelles sur le territoire et auprès des partenaires de l'Agence : approche environnementale de l'urbanisme, programmation urbaine adaptée, démarches de concertation, prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et énergétiques, etc.

C'est enfin, pour l'Agence, l'occasion de s'enrichir de l'apport du terrain et d'éclairer ses réflexions stratégiques et son expertise, vérifiant ainsi leur pertinence et leur adéquation lors de mises en oeuvre de projets ou de documents cadre.

RECHERCHE-ACTION : INGÉNIERIE, MÉTHODES ET PROJETS

En 2013, l'Agence a continué ses travaux avec les laboratoires de recherche, notamment sur les sujets de l'attractivité du territoire et l'innovation avec le BETA, l'émergence des questions métropolitaines avec l'AMUP de l'ENSAS et les modes de vie avec l'Ecole polytechnique de Lausanne.

L'Agence a aussi poursuivi ses travaux en groupes de réflexion, dans lesquels on peut relever des avancées en termes de partage des connaissances et d'acculturation des partenaires, notamment autour des nouvelles évolutions juridiques en matière d'urbanisme et du lien entre organisation du territoire et besoins en énergie.

L'ADEUS est aussi impliquée dans le développement des méthodes. Au niveau national, elle a enrichi son expertise de sa collaboration avec le GRIDAUH, groupe de recherche national sur le droit en urbanisme, et en fait bénéficier ses partenaires en introduisant les éléments des nouvelles évolutions dans l'élaboration des politiques publiques et des documents cadre.

Enfin, l'Agence a exploré et appliqué des méthodes dans la définition des indicateurs de suivi pour les documents cadre, la consommation foncière pour alimenter les documents de SCoT (Bruche et Alsace du Nord) à partir du fichier fiscal MAJIC, des applications SIG pour spatialiser les corridors écologiques et une expertise des évaluations existantes en besoin de logements.

Des travaux ont aussi été développés en évaluation des besoins en stationnement et en identification des seuils d'articulation entre densité d'habitat et desserte en transport en commun.

LES PROJETS RÉALISÉS

Projets

- Articulation urbanisation/TSPO : d'un projet de transport vers un projet de territoire entre Wasselonne et Strasbourg + annexes [Les expertises de l'ADEUS], [02/2013 - 04/2013](#) **ZOOM**
- Appel à projet : élaboration de trames vertes et bleues urbaines [Les notes de l'ADEUS n° 107], [11/2013](#) **ZOOM**

Groupes partenariaux

- Éléments de débat autour d'un projet d'armature verte et bleue [Les notes de l'ADEUS n° 96], [03/2013](#)
- Économie, foncier et territoire [Réunion partenariale ADEUS], [04/2013](#)
- Modes de vie : renouveler le regard pour guider les décisions [Les Rencontres territoriales du SCOTERS], [05/2013](#)
- Modes de vie, mobilités résidentielles et interdépendance des territoires [Réunion partenariale ADEUS], [12/2013](#)
- Participation à la rédaction de fiches GRIDAUH « Ecriture des SCoT » [4 fiches], [03/2012](#)

Méthodologie et données

- Stationnement privé : quels usages de l'espace urbain ? [Les notes de l'ADEUS n° 116], [12/2013](#)

Articulation urbanisation-TSPO : d'un projet de transport vers un projet de territoire

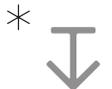
Première expérience de ce type en France, le Transport en Site Propre de l'Ouest strasbourgeois (TSPO) reliant Strasbourg à Wasselonne apparaît comme un levier majeur pour l'évolution des territoires ruraux et périurbains qu'il dessert. Les territoires traversés doivent concilier les enjeux de crise énergétique, de crise immobilière et de prise en compte des enjeux environnementaux à travers les lois Grenelle, notamment en termes de sobriété foncière.

En ce sens, **le TSPO n'est pas qu'une « nouvelle ligne de bus »** mais place ces territoires aux portes de la Communauté urbaine de Strasbourg, par un cadencement et des temps d'accès plus compétitifs que la voiture, en heure de pointe. C'est donc un vecteur pour le développement et la transformation des villes et villages qu'il dessert, tant en termes de capacités et localisation de nouveaux logements ou équipements, de maillage de leurs espaces publics, qu'en matière d'organisation des rabattements et de politiques de déplacements et de stationnements.

En effet, accroître l'attractivité de ces villes et villages induit une pression foncière accrue et des flux de circulation plus importants, car une part des nouveaux ménages n'utilisera pas le TSPO. D'où la nécessité d'appréhender le TSPO à travers l'imbrication de l'ensemble des politiques publiques, sur des enjeux qui dépassent, de très loin, la seule thématique de la mobilité ou le périmètre d'une ligne express...

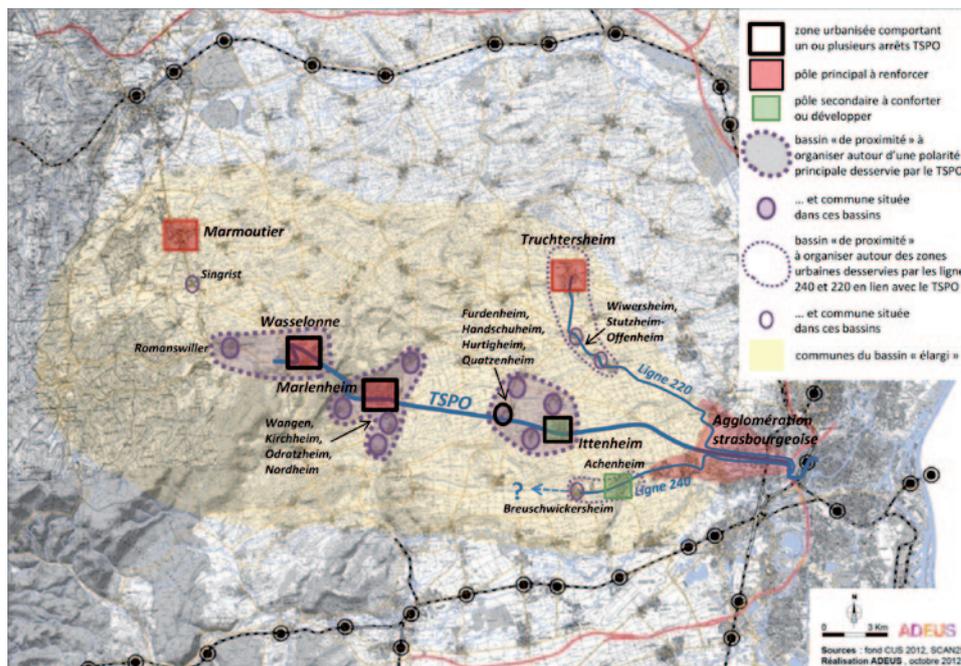
Un diagnostic préalable a été réalisé par l'ADEUS. Il s'inscrit dans une démarche globale dont l'objectif est d'accompagner l'arrivée du TSPO sur le territoire et de faire de ce projet d'infrastructure un projet de territoire partagé, s'inscrivant dans une vision prospective de la construction de l'Euro-région.

Il a pour vocation de poser les bases de connaissances communes autour des grands constats pour en partager les enjeux et servir d'appui pour lancer les futurs échanges entre les territoires et leurs partenaires institutionnels, et tout particulièrement le Conseil général du Bas-Rhin, le SCOTERS, la CUS, la Région et le SCoT de Saverne.



A l'échelle du grand territoire : vers la structuration de bassins de vie ?

(carte de synthèse) source : fond CUS 2012, SCAN25, réalisation ADEUS, 2012



Expertise à télécharger sur : <http://www.adeus.org/productions/articulation-urbanisation-tspo-1>



La RD1004, axe structurant du TSPO.

Appel à projet : élaboration de trames vertes et bleues urbaines et valorisation de friches

Réflexion exploratoire en vue d'accompagner la mise en œuvre de la trame verte et bleue en milieu urbain, les travaux sur la « Déclinaison d'une continuité écologique d'importance suprarégionale dans sa traversée de l'agglomération strasbourgeoise », réalisés en 2013 par l'ADEUS, sont destinés à former un cadre de référence traduisant, aux différentes échelles de l'intervention urbaine, les enjeux régionaux de continuité écologique.

Ce cadre répond à l'appel à projet lié à la stratégie nationale du MEDDTL* pour la biodiversité. Il expose la démarche, du concept global au projet opérationnel en passant par l'objet rendu lisible.

L'armature verte et bleue (AVB) est le concept intégrateur puisqu'elle comprend tous les « services écosystémiques » rendus par ces espaces, c'est-à-dire tant environnementaux (climat et inondations...) qu'économiques (production agricole, pollinisation...) et sociaux (paysage, cadre de vie...). L'AVB fait valoir et rend acceptable la densité urbaine.

Il s'agit de construire une métropole durable par l'approche structurante d'une armature dans laquelle la trame verte et bleue (TVB) figure le squelette. Les ressources naturelles deviennent le support principal de l'organisation du territoire et une réelle plus-value pour structurer le milieu urbain.

Donner à voir et à connaître les services sous-tendus par les espaces de nature en milieu urbain fait comprendre leur utilité pour le bien-être des habitants, contribue à modifier représentations et comportements individuels.

Au-delà d'un objectif écologique, la spatialisation de la continuité, et spécialement des fonctions qui y sont associées, permet d'animer le débat et de partager les enjeux avec les différents acteurs pour élaborer le projet d'AVB « souhaité » et, au-delà, le projet de développement du territoire. Cette méthode de travail permet une approche différenciée et valorise les actions déjà menées.

C'est la coordination dans une vision commune et intégrative qui est recherchée par une mise en œuvre cohérente de la TVB via un patchwork de projets, pour rendre possible la construction d'une stratégie d'acteurs.

* Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.



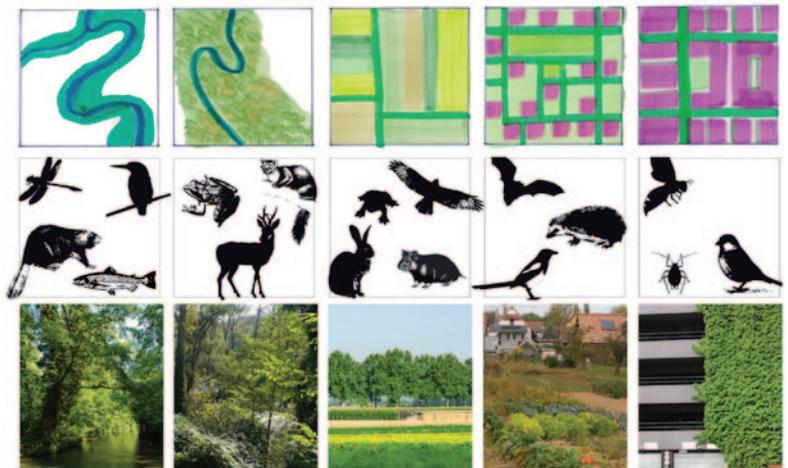
Comprendre le rôle de chacun dans la valorisation des services rendus

- générateur de projets utilisant/valorisant les services rendus
- planification/programmation des services rendus
- soutien technique pour la valorisation des services rendus
- soutien financier pour la valorisation des services rendus
- contrôle/autorité

« L'espace dans toutes ses manifestations est un ingrédient indispensable à la visibilité, à la lisibilité et donc à la compréhension des choses. »

Michel Lussault, Géographe, Séminaire prospective de l'ADEUS, 2011.

La trame verte et bleue dans tous ses états : une diversité de milieux et d'espèces



Notes n° 96 et 107 à télécharger sur : <http://www.adeus.org/productions?tv=les-notes-de-l-adeus>

AXE 5

FAIRE ÉVOLUER
L'AGENCE AVEC
SES MISSIONS



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS

L'ADEUS a continué en 2013 ses efforts dans l'adaptation de son organisation aux changements institutionnels et économiques.

2013 a été marquée par la réorganisation de ses bases de données et le développement de la deuxième phase du Portail de Données de l'Agence à destination de ses partenaires, pour une opérabilité dans les années à venir.

Ses moyens de partage et de communication ont aussi été enrichis par des compléments aux fonds photographique et vidéo, et un élargissement de sa base de diffusion à 8 000 contacts.

La veille documentaire fait émerger les tendances en aménagement du territoire et les nouveaux processus et méthodes qui peuvent alimenter les travaux de l'Agence.

POSITIONNEMENT DE L'AGENCE

2013 a été une année de confortement notable de la mise en œuvre de la mutualisation du travail avec les partenaires. Grâce à cette mutualisation, l'Agence confirme son positionnement d'outil collectif pour des résultats d'intérêt collectif et général. L'expérience de 2013 permet de mieux préparer 2014 et d'identifier les projets prioritaires pour le territoire et ses acteurs.

Ce travail transversal a été enrichi d'une encore meilleure contractualisation entre l'ADEUS et ses membres, grâce à des échanges réguliers et des outils de pilotage adaptés. Ainsi, les partenariats avec les 35 membres ont été renforcés. En 2013, l'AREAL (Association régionale des organismes HLM d'Alsace) et l'Université de Strasbourg ont rejoint les membres titulaires de l'Agence.

LES MOYENS DE PARTAGE ET DE COMMUNICATION

L'ADEUS a, en 2013, gardé son objectif de faciliter l'accès à son expertise par des livrables faciles d'accès et synthétiques. L'Agence a travaillé en 2013 sur une centaine de projets, produisant près de 150 livrables sous forme de groupes de travail, de notes, d'indicateurs, de diaporamas, d'expertises, d'actes, de vidéos... Ces productions, disponibles sur son site internet www.adeus.org, ont permis une acculturation progressive et une appréhension nouvelle du territoire métropolitain.

LA MODERNISATION DES OUTILS

Lancé en 2012, son travail de restructuration sur trois années de ses bases de données, pour rendre accessibles par requêtage, notamment tableaux de bord et analyses, à ses partenaires dans un avenir proche, avance. En 2013, l'Agence a réalisé un catalogue de données facilitant la réalisation des travaux de son programme de travail. Dès la fin d'année, elle a partagé les résultats de ce travail avec les partenaires pour faire émerger les besoins de ceux-ci et ainsi préparer les prochaines étapes liées au développement du « requêtage » ad hoc.

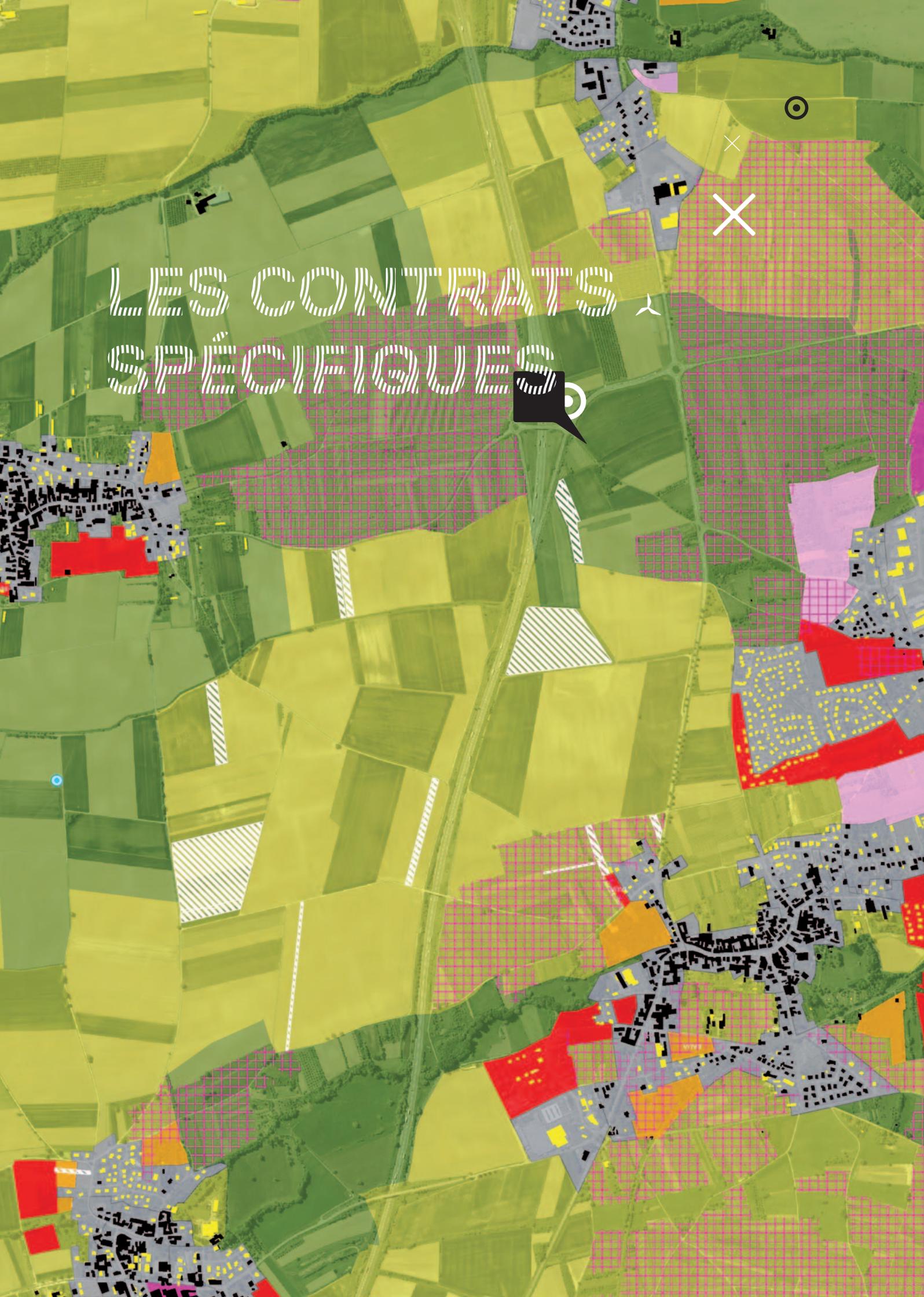
L'information nécessaire à la production des livrables a aussi été enrichie de documents et ouvrages que l'on retrouve dans son centre de documentation. Les équipes projet bénéficient aussi d'une photothèque accessible aux partenaires pour illustrer et vulgariser les analyses abordées.

LES PROJETS RÉALISÉS

→ Rapport d'activités 2012 [versions française et allemande], [01/2013](#)

→ Programme de travail partenarial 2013, [01/2013](#)

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES



LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

L'ADEUS réalise ponctuellement des contrats spécifiques, soit pour ses adhérents, soit pour compléter son expertise dans différents champs de compétences.

Ces projets, triés aussi pour le contenu ou leur positionnement stratégique, contribuent à enrichir les réflexions menées dans le cadre du programme de travail partenarial.

METHODE OU INGENIERIE

Etant donnés les besoins importants de ses membres, l'Agence concentre sa force de travail et son implication dans le programme partenarial : la part des contrats particuliers a été encore réduite en 2013, limitée au suivi d'actions en cours et aux projets à valeur stratégique ou associés à de la recherche-action.

L'Agence a finalisé son intervention en médiation au Luxembourg, dans le montage de la stratégie de développement de la Vallée de l'Alzette, par la production d'un rapport présentant le plan d'orientation (Leitbild) et des exemples de sa mise en œuvre pour les membres de la convention Alzette.

L'année 2013 a été consacrée au suivi et à la vulgarisation des résultats de l'étude sur l'optimisation des dessertes ferroviaires entre le sud-ouest de l'Allemagne et l'est de la France. Ce travail de vulgarisation a été réalisé dans la perspective de la présentation des résultats aux membres de l'Association TGV-Est et à la presse, à l'occasion des instances de l'Association qui se sont tenues le 8 octobre 2013 au Parlement Européen, et de leur diffusion ultérieure.

ECLAIRAGES

Avec l'Euro-Institut de Kehl, l'ADEUS a élaboré une déclaration d'intention (accord de coopération) pour promouvoir la coopération dans le domaine de l'aménagement dans le Rhin supérieur.

Suite à un appel à candidature de l'État, l'ADEUS a mené pour le territoire du Bas-Rhin une expérimentation locale pour la mise en place d'un observatoire local des loyers à l'échelle nationale, en collaboration avec l'OLAP (Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne), l'ANIL (Association nationale pour l'information sur le logement) et la FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme).

LES PROJETS RÉALISÉS

Méthode ou ingénierie

- Finalisation du plan d'orientation (Leitbild) de la Vallée de l'Alzette
- Secrétariat permanent de l'Association TGV-Est : Optimisation des liaisons ferroviaires entre la France et l'Allemagne [diaporama]

Documents cadre

- Approbation de la modification n° 2 du PLU de Geudertheim, [08/2013](#)

Éclairages

- Expérimentation de la mise en place d'un observatoire local des loyers dans le Bas-Rhin
- Atlas du patrimoine foncier des hôpitaux universitaires de Strasbourg [Les expertises de l'ADEUS], [07/2013](#)
- Elaboration d'un accord de coopération pour l'aménagement du territoire du Rhin supérieur

ZOOM

ZOOM

Expérimentation de la mise en place d'un observatoire local des loyers dans le Bas-Rhin

L'article 16 de la loi du 16 juillet 1989, relatif à l'amélioration des rapports locatifs, fait obligation au Gouvernement de produire tous les deux ans un rapport sur l'évolution des loyers dans le parc privé. Dans ce cadre, et depuis 1990, une enquête annuelle est réalisée en région parisienne et dans onze agglomérations de province, dont celle de Strasbourg. Localement, **l'enquête sur l'évolution des loyers dans le parc locatif privé** est réalisée par l'ADEUS, sous l'encadrement méthodologique de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP). Ces enseignements, qui alimentent les documents cadre, notamment sur le périmètre de la CUS (PLH, PLUi), donnent en outre lieu à la publication annuelle d'une note de l'Observatoire départemental de l'Habitat.

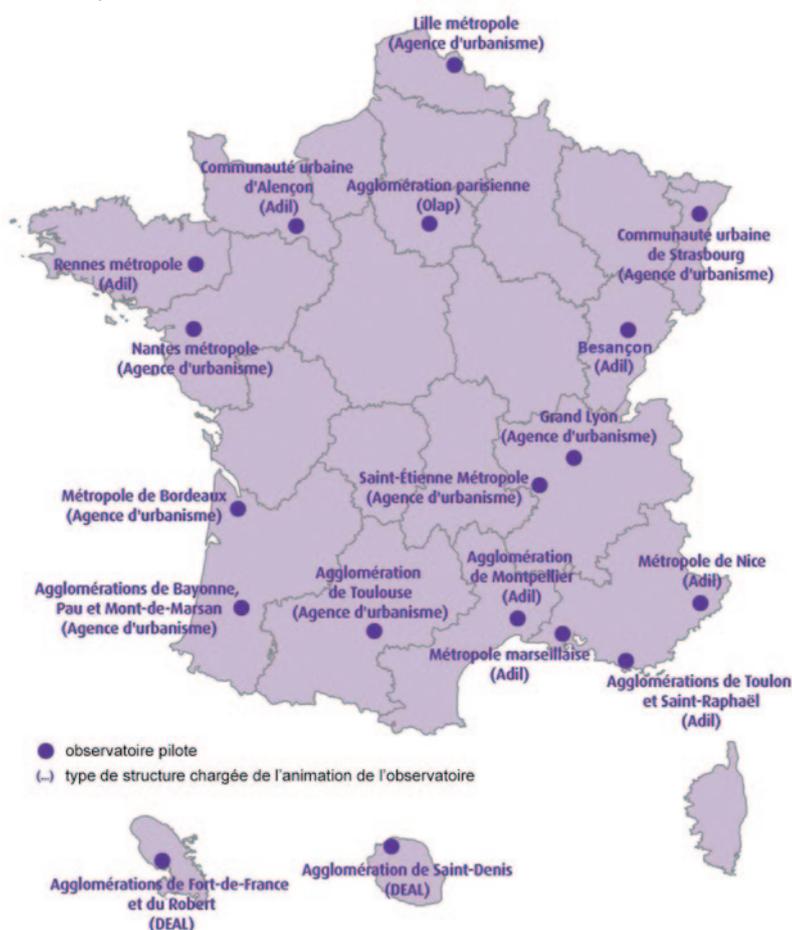
Soucieux de disposer d'une connaissance du marché locatif précise, complète et homogène sur l'ensemble du territoire, et de pouvoir cibler plus finement les politiques publiques de logement, Cécile Dufflot, Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, a confié à l'OLAP et à l'Agence nationale de l'information des locataires (ANIL), en lien avec l'ensemble des acteurs nationaux et locaux du logement, le soin de faire évoluer le dispositif d'observatoire des loyers existant jusque-là et de mettre en place un vrai **réseau d'observatoires des loyers** progressivement au cours de l'année 2013, avec une expérimentation sur 18 territoires. La généralisation du dispositif au niveau national est prévue dès 2014.

Le territoire bas-rhinois (périmètres des PLH de la CUS, de Haguenau, Saverne et Sélestat) fait partie des territoires pilotes retenus dans le cadre de cette expérimentation que l'ADEUS mène pour le compte de ses partenaires.

Les observatoires locaux des loyers ont pour objectif d'améliorer la connaissance du marché du logement, tant au niveau national que local. Il constituera en effet un outil majeur dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques locales de l'habitat à l'échelle départementale, notamment pour déterminer, par exemple, la localisation et le volume des programmes de logements neufs, privés ou locatifs sociaux, ainsi que des opérations de réhabilitation du parc privé ou social.

Les territoires retenus dans le cadre de l'expérimentation

source : Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, décembre 2012



Elaboration d'un accord de coopération pour l'aménagement du territoire du Rhin supérieur

L'ADEUS et l'Euro-Institut ont été retenus par le Groupe de travail « aménagement du territoire » de la Conférence du Rhin supérieur pour élaborer un accord de coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire. Ce dispositif, qui va s'inscrire dans le prolongement du guide de procédures*, a pour objectif de promouvoir la concertation mutuelle dans le domaine de l'aménagement du territoire, domaine dans lequel la coopération transfrontalière repose aujourd'hui largement sur la bonne volonté des acteurs en présence.

Une enquête menée à partir d'un questionnaire diffusé par internet auprès d'une cible large de « pratiquants » de la coopération transfrontalière a permis de mieux approcher les attentes des aménageurs et autres acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire.

Cinq réunions territoriales ont été organisées pour confronter les résultats de l'enquête à la pratique de terrain de la coopération transfrontalière. Cet exercice mené entre nationaux s'est révélé très fructueux quant à la perception différenciée des enjeux de part et d'autre des frontières.

Le contenu provisoire d'un accord est mis au débat lors d'un workshop trinational co-animé par l'ADEUS qui s'est tenu le 26 avril 2013.

Au final, c'est une « Déclaration d'intention pour promouvoir l'information réciproque et la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire du Rhin supérieur » qui est paraphée par les chefs des délégations allemande, française et suisse de la Conférence du Rhin supérieur, lors de l'Assemblée plénière de novembre 2013.

Mots clés de la déclaration : égalité de traitement du voisin, information précoce, procédures simples, transmission d'informations sur des bases volontaires...

Une évaluation du dispositif est préconisée à l'issue d'une phase-test de trois ans.

* Guide des procédures des concertations transfrontalières sur les projets, ainsi que sur les plans et programmes ayant des incidences notables sur l'environnement (Conférence du Rhin supérieur, 2010).

Planification dans le périmètre du Rhin supérieur

source : BD Topo 2007, SIGRS



Obstacles à la coopération transfrontalière

Source : enquête ADEUS/Euro-Institut

Obstacle	Obstacle important	Nombre					Pas d'obstacle	Pas de réponse	Total
		++	+	-	--				
Difficulté à identifier les bons interlocuteurs	12	6	5	4	4	5	10	46	
Manque d'automatisme et d'expérience	10	8	10	3	5	1	9	46	
Problèmes linguistiques	6	5	3	9	5	9	9	46	
Absence de cadre réglementaire	6	9	6	4	5	8	8	46	
Absence de valeur ajoutée pour mon territoire	5	2	7	0	6	17	9	46	
Projet sensible politiquement	4	10	8	1	5	7	11	46	
Manque de temps	3	6	7	6	5	6	13	46	
Crainte de résistances et mauvaises expériences	2	4	6	8	5	12	9	46	
Situation conflictuelle avec le voisin	2	4	0	6	6	19	9	46	
Absence de consultation de la part du voisin	0	3	5	1	9	17	11	46	

9 rue Brûlée
CS 80047
67002 Strasbourg
Tél. 03 88 21 49 00
Fax. 03 88 75 79 42
adeus@adeus.org
www.adeus.org

L'ADEUS en voyage d'étude à Anvers



© ADEUS - Janvier 2014 / Rapport d'activités 2013

Directrice de la publication : Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Équipe projet : Pierre Reibel (chef de projet), Cathie Allmendinger, Sylvie Blaison, Julie Dargaud, Yves Gendron, Jean Isenmann, Colette Koenig, Sandrine Lechner, David Marx, Nadia Monkachi, Sophie Monnin, Pierre-Olivier Peccoz, Vincent Piquereel, Anne Pons, Valentine Ruff, Hyacinthe Sonntag, Benoît Vimbert.

Les droits de reproduction (texte, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Conception graphique : Atelier Poste 4 - Réalisation : Sophie Monnin/ADEUS - Photos : Karin Gaugler, Jean Isenmann et Janine Ruf/ADEUS

